Balisage



Balisage bleu



Bonne direction



Mauvaise direction



Tourner à droite



Tourner à gauche

Distance: 8km

Durée: 2h00

Difficulté: aucune

Dénivelé: 40m

Edité par le syndicat d'initiative d'Anor Mars 2008

A voir en chemin

Repère N° 1

La malterie

La chapelle Saint Hubert

Le presbytère

La chapelle Notre Dame du mont Carmel

La chapelle Notre Dame d'Elbrowe

Le pont des bœufs

Les méandres de l'Anor

Repère N° 4

Le rie de bon Feu Chapelle Saint Georges

Repère N° 5

Chapelle Notre Dame des Malades Fontaine à Bailles

Repère N° 6

Chapelle Saint Gérit Chapelle Sainte Marguerite Chapelle Notre Dame de Liesse Chapelle Notre Dame du Bon Secours

Repère N° 7Calvaire

Repère N° 8

Chapelle Saint Antoine de Padoue Chapelle Notre Dame de Liesse L'église Saint Nicolas

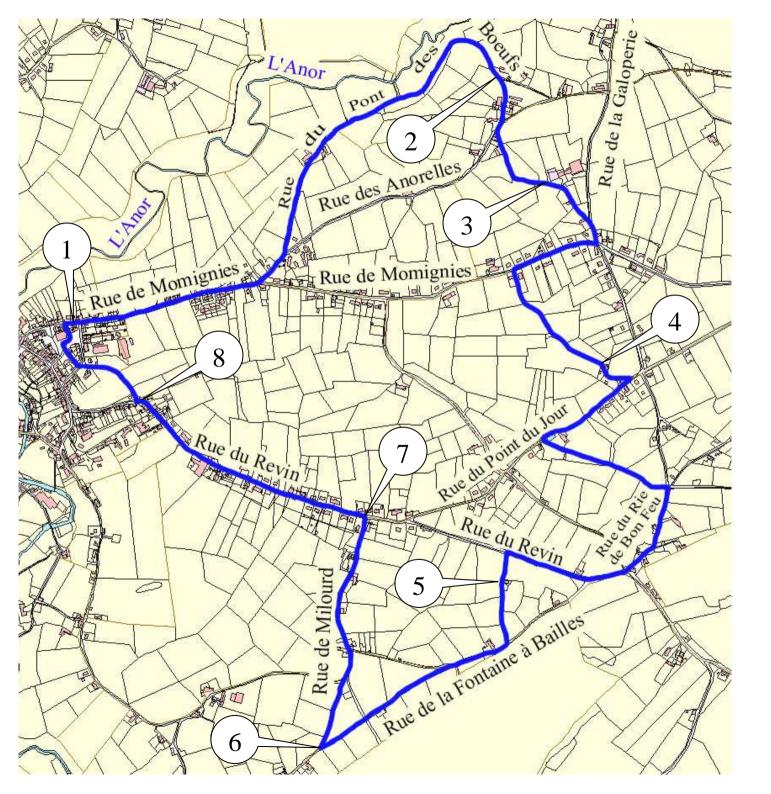
La fontaine : la symbolique des sources à

Anor



Les chemins de terre





Les chemins de terre

- 1- Départ au parking du syndicat d'initiative (face au local des pompiers) monter vers la rue de Momignies puis prendre sur la gauche La rue des Anorelles (sur 100 mètres) prendre à gauche la rue, puis le chemin du Pont des Bœufs.
- 2- A la sortie du chemin de terre à la fourche prendre à droite puis de nouveau à droite sur 50 mètres la rue des Anorelles et tourner à gauche.
- 3- A la sortie du chemin de terre, après le portillon prendre à droite la rue de la Galoperie, de nouveau à droite la rue de Momignies (grande route) sur 250 mètres puis prendre à gauche le chemin de terre.
- 4- A la sortie du chemin de terre prendre à droite la rue du Point du Jour sur 350 mètres, prendre à gauche le chemin de terre et à droite la rue du Rie de Bon Feu continuer tout droit la rue du Revin, dans la montée prendre sur la gauche
- 5- Après la chapelle la rue se transforme en chemin de terre, tourner à droite dans la rue de la Fontaine à Bailles qu'il faut emprunter sur 250 mètres rester sur la gauche pour continuer sur le chemin de terre.
- 6- A la sortie du chemin de terre prendre à droite la rue de Milourd et continuer tout droit.
- 7- A la sortie de la rue de Milourd tourner à gauche pour revenir sur la rue du Revin, passer à coté du calvaire.
- 8- En bas de la rue du Revin prendre sur la droite, monter la ruelle Berger ensuite la rue Léo Lagrange sur la gauche, la ruelle sur la droite puis place du Poilu et regagner le point de départ au syndicat d'initiative.